



Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

JOURNAL DES ENTREPRISES

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

BRVM

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Afrique de l'Ouest



TAUX DE CRÉDIT

LA BCEAO MAINTIENT À 3% SON PRINCIPAL TAUX DIRECTEUR

P.3

07 SEPTEMBRE 2026



Un Conseil des Ministres de réformes P.2

SIREXE 2026



2A Consulting confie à Moon Drive la conciergerie officielle du salon P.6&7



CANALBOX

88 66

Coût de l'appel : 20FCFA

NOUVEAU !

INTERNET FIBRE RAPIDE & ILLIMITÉ

SOUSCRIVEZ EN LIGNE

SCANNEZ ICI OU RENDEZ-VOUS SUR

CANALBOX-SOUSCRPTION.CPAY.TG

07 Septembre 2026

Un Conseil des Ministres de réformes

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce lundi 07 septembre 2026, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBÉ, Président du Conseil. Au total, le Conseil a examiné 4 projets de loi et adopté 3. Il a aussi adopté 1 décret et écouté 1 communication.

1. Banque / Supervision Renforcée et Cadre Modernisé

Le Conseil a adopté 2 textes majeurs pour le secteur financier :

- Ratification de la convention révisée de la Commission Bancaire de l'UMOA : pour étendre le contrôle à tous les établissements financiers et renforcer la protection des déposants.
- Nouvelle loi portant réglementation bancaire : elle intègre les fintech, établissements de paiement et monnaie électronique. Objectif : moderniser, promouvoir l'inclusion financière et sécuriser le système.

2. Inclusion Sociale/Une loi pour les Personnes Handicapées

Le Conseil a adopté le

projet de loi relatif à la promotion et à la protection des personnes handicapées. Le texte harmonise le droit togolais avec la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Il renforce l'accès à la santé, à l'éducation, à l'emploi, à la mobilité et à la vie publique. Des mesures de protection spécifiques sont prévues pour les femmes et enfants handicapés.

Cette adoption consolide l'engagement du Togo pour une société plus inclusive et équitable.

3. Justice vers un Nouveau Statut

Le Conseil a examiné en première lecture le projet de loi portant statut du commissaire de justice.

La réforme vise à fusionner à terme les professions d'huissier de justice et de commissaire-priseur en une profession unique de commissaire de justice, pour moderniser et améliorer le service public de la justice.



4.Santé / Création d'une Agence Nationale de Médicament

Le Conseil a adopté le décret portant création de l'Agence nationale de régulation du médicament et autres produits de santé.

Cette agence autonome aura pour mission la régulation, la surveillance du marché, le contrôle qualité, l'inspection et la pharmacovigilance.

Elle vise à lutter contre les produits falsifiés, à renforcer la sécurité sanitaire et à

soutenir la production pharmaceutique nationale et la souveraineté sanitaire.

5. Diplomatie / Victoire Historique à l'ONU

Le Conseil a salué l'adoption le 04 septembre à New York de la résolution "Corriger la Carte" par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Portée par le Togo, la résolution a été adoptée par 164 voix pour, 1 contre et 6 abstentions. Elle appelle à une représentation cartographique plus fidèle et plus équitable du monde, en particulier

de l'Afrique.

Le Conseil a félicité le Président du Conseil pour son leadership constant en faveur d'une diplomatie togolaise proactive et ambitieuse. Cette victoire illustre la capacité du Togo à porter des initiatives d'intérêt universel au plus haut niveau international.

Entre réformes bancaires, avancées sociales, refonte de la santé et succès diplomatique, le Conseil du 07 septembre pose les bases d'un Togo plus solide, plus inclusif et plus influent.

Présidence du Conseil

Réformes Bancaires Adoptées en Conseil des Ministres

Cap sur la supervision, l'inclusion financière et la protection des déposants

Le secteur bancaire était au cœur du Conseil des Ministres du lundi 07 septembre 2026, présidé par Son Excellence Monsieur Faure GNASSINGBÉ, Président du Conseil

1. VERS UNE SUPERVISION ÉLARGIE

Le Gouvernement a adopté le projet de loi autorisant la ratification de la convention révisée de la

Commission Bancaire de l'UMOA. Objectif : étendre le contrôle de la Commission à tous les établissements financiers, au-delà des seules banques, et renforcer la protection des déposants et la stabilité du système.

2. UN CADRE JURIDIQUE MODERNISÉ

Un second projet de loi portant réglementation bancaire au Togo a été adopté.

Il transpose la loi uniforme UMOA de juin 2023 et intègre les nouveaux acteurs : établissements de paiement, monnaie électronique, compagnies financières et holdings bancaires.

Cette réforme vise à moderniser le secteur, promouvoir l'inclusion financière et rendre l'économie plus attractive aux investissements.

Avec ces décisions, le Togo aligne son dispositif



bancaire sur les standards régionaux.

Une dynamique qui conforte la place de Lomé,

qui concentre déjà 40% des actifs des holdings bancaires de l'UEMOA.

Yves Atchanouvi

ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économique financières et boursières

Email: ecofinances.info@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Edité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan

derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Gnimassoun GBESSI

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Directeur commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Franck A.

Imprimerie

ECO & FINANCES

Tirage: 3000

Taux de crédit

La BCEAO maintient à 3% son principal taux directeur

Le Comité de politique monétaire de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé, à l'issue de sa réunion du 9 septembre 2026, de maintenir à 3 % son principal taux directeur, auquel la Banque centrale prête ses ressources aux banques. Le taux du guichet de prêt marginal reste également inchangé, à 5 %. Ces taux sont en vigueur depuis le 6 septembre 2026.

Le Comité a également maintenu à 3 % le coefficient des réserves obligatoires applicable aux établissements assujettis. Cette décision repose sur l'analyse de la conjoncture internationale et régionale, notamment l'évolution des prix,

l'activité économique, la situation extérieure et les risques à court terme.

" L'activité économique dans l'Union est restée dynamique au deuxième trimestre 2026, avec une croissance estimée à 6 % en glissement annuel, après 6,1 % au trimestre précédent. Cette évolution favorable traduit les performances de l'ensemble des secteurs. Pour l'année 2026, la croissance économique est attendue à 6,1 % ", a commenté le gouverneur de la BCEAO, Jean-Claude Kassi Brou.

Selon lui, la position extérieure de l'Union s'est renforcée au deuxième trimestre 2026, portée par la



hausse de la valeur des exportations d'or, de coton, de cacao et de produits pétroliers. Le financement de

l'économie demeure, de son côté, adéquat. Les crédits bancaires accordés au secteur privé ont progressé de 6,6 % à

fin juin 2026, après une hausse à 6 % à fin mars.

Le gouverneur estime toutefois qu'au regard de la conjoncture économique mondiale, l'UEMOA n'est pas à l'abri des éventuelles répercussions des perturbations affectant les systèmes et les chaînes d'approvisionnement.

" Le Comité de politique monétaire continuera d'accorder une attention particulière aux risques pesant sur l'évolution des prix et les conditions monétaires. Il prendra, si nécessaire, les mesures appropriées pour préserver la stabilité monétaire et financière de l'Union ", a indiqué Jean-Claude Kassi Brou.

Yves Atchanouvi

Le FSRP modernise les équipements scientifiques du LaNSA pour renforcer le contrôle qualité des aliments au Togo

Face aux enjeux croissants de la sécurité sanitaire des aliments et à la nécessité de respecter des normes de qualité strictes, le secteur agroalimentaire du Togo nécessitait un renforcement de ses capacités de contrôle et d'analyse. Dans cette optique, le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP Togo) a soutenu le Laboratoire National de Sécurité Sanitaire et Phytosanitaire des Aliments (LaNSA) avec des équipements scientifiques modernes.

Grâce à un investissement substantiel en équipements scientifiques de pointe, le laboratoire a vu son rôle évoluer, passant d'un simple centre technique à un acteur majeur de la sécurité alimentaire. Ces nouvelles technologies permettent au LaNSA d'effectuer des analyses plus rapides, précises et exhaustives qu'auparavant, renforçant ainsi la qualité et la fiabilité de ses diagnostics.

Aujourd'hui, le laboratoire assure des missions essentielles telles que :

- La détection des substances nocives ;
- Le contrôle de la conformité des aliments ;
- L'accompagnement des pro-



ducteurs vers des produits plus sûrs et conformes aux normes internationales.

Cette transformation ouvre des perspectives prometteuses pour la valorisation des filières agroalimentaires locales, qui bénéficient désormais d'un laboratoire performant et fiable, grâce au soutien du FSRP Togo.

Un levier de compétitivité et d'ouverture commerciale

L'impact du FSRP va au-delà de la seule dimension sanitaire. Le renforcement du laboratoire représente également un levier économique pour le pays.

Grâce à des analyses fiables et conformes aux normes internationales, le LaNSA aide les producteurs et transformateurs togolais à mieux se positionner sur les marchés étrangers, en franchissant plus facilement les barrières tech-

niques imposées par les normes de sécurité.

Les exportations des produits locaux se trouvent ainsi facilitées, les partenariats commerciaux renforcés et la réputation du « Made in Togo » gagne en crédibilité. Selon Dr. AZIATO Kokou, responsable technique du laboratoire au LaNSA : « Cet appui du FSRP renforce non seulement la confiance des consommateurs, mais aussi celle des partenaires économiques. Nos produits gagnent en crédibilité et en compétitivité », a-t-il ajouté.

Un investissement qui porte déjà ses fruits

Au-delà des bénéfices immédiats, le soutien du FSRP au LaNSA s'inscrit dans une vision à long terme, orientant la recherche nationale vers des priorités essentielles telles que la qualité nutrition-

nelle, la sécurité des aliments et l'innovation dans le secteur agroalimentaire.

Le laboratoire, désormais doté d'équipements modernes et plus performant, joue un rôle central dans la transition du Togo vers une résilience alimentaire renforcée et durable.

Une mission de haut niveau de la banque mondiale pour constater de visu les performances du LaNSA

Les missions régulières de suivi de la mise en œuvre des projets ont conduit une délégation de haut niveau de la Banque mondiale au LaNSA ce lundi 7 Septembre 2026, afin de constater de visu les avancées réalisées grâce à l'accompagnement du FSRP, d'apprécier les résultats obtenus et d'échanger sur les perspectives de consolidation des acquis.

Cette visite, conduite par Mme Marie-Chantal Uwaniligira, Directrice de la division de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, la Guinée et le Togo ; et M. Chakib Jenane : Directeur Régional du pôle planète pour la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre de la Banque mondiale, a permis de mettre en lumière les transformations enregistrées au sein du laboratoire, notamment le renforcement de ses capacités techniques et analytiques grâce à l'acquisition d'équipements scientifiques de pointe avec l'appui du FSRP. Ces investissements contribuent aujourd'hui à améliorer la rapidité, la précision et la fiabilité des analyses réalisées par le LaNSA, au bénéfice de la sécurité sanitaire des aliments et du développement des filières agroalimentaires nationales.

Au-delà du constat des résultats obtenus, cette mission témoigne de l'importance accordée par le Gouvernement togolais et la Banque mondiale au renforcement durable du dispositif national de sécurité sanitaire et phytosanitaire des aliments.

Keziah K.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Présidence du Conseil

Communiqué de presse

Lomé, 9 septembre 2026

Le Président du Conseil, Faure Essozimna GNASSINGBÉ participe aux travaux de la 51ème édition du Symposium mondial du nucléaire (WNS 2026) qui s'ouvre ce 9 septembre 2026 à Londres, en Angleterre.

Organisé autour du thème « De l'ambition à l'action », ce rendezvous international consacré à la filière nucléaire réunit des dirigeants politiques, des experts du secteur, des innovateurs ainsi que des investisseurs et opérateurs économiques.

Cette édition intervient dans un contexte marqué par la volonté des leaders mondiaux d'accélérer la dynamique nucléaire, avec pour ambition de tripler les capacités nucléaires mondiales à l'horizon 2050, conformément aux engagements pris au niveau international.

Le Symposium sera marqué par un sommet sur la finance nucléaire, des expositions et des rencontres B2B.

Les dirigeants mondiaux examineront, à cet effet, les mécanismes permettant de passer des discours politiques www.presidence.gouv.tg @presidencet @presidencecstg aux réalisations concrètes, en vue de mieux maîtriser la chaîne de valeur nucléaire et sécuriser les mécanismes innovants de financement indispensables à la viabilité et à la rentabilité des projets de développement nucléaire.

Le Président du Conseil entend renouveler l'engagement du Togo, approfondir les échanges avec les principaux acteurs de la filière et nouer des partenariats susceptibles d'accompagner les ambitions nationales en matière d'énergie. Cette démarche s'inscrit dans une vision de diversifier les sources énergétiques et d'améliorer sensiblement l'accès des populations à une énergie fiable, abordable et durable sur l'ensemble du territoire.

Membre du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Togo entend également contribuer pleinement aux dynamiques africaines dans le cadre Sommet sur l'Innovation en matière d'énergie nucléaire en Afrique (NEISA) en vue de faire de l'énergie nucléaire un levier de souveraineté et de développement économique.

Le Togo a pris une part active au NEISA 2026, tenu à Kigali, où le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé a plaidé pour une coopération africaine renforcée dans le domaine du nucléaire civil. Dans cette dynamique, Lomé accueillera du 1er au 3 juin 2027, la troisième édition du NEISA, une rencontre africaine de haut niveau consacrée à l'innovation et aux perspectives de l'énergie nucléaire en Afrique.

Le Symposium mondial du nucléaire (WNS) est une plateforme de référence des pays ayant officiellement inscrit l'énergie nucléaire dans leur mix énergétique ainsi que ceux qui manifestent un intérêt pour son développement. Il offre l'occasion à ces Etats de renforcer leur coopération et de nouer des partenariats public-privés autour de l'avenir de l'énergie nucléaire.

f X ▶ ● ◀ ☁ @presidencecstg

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 4 septembre 2026

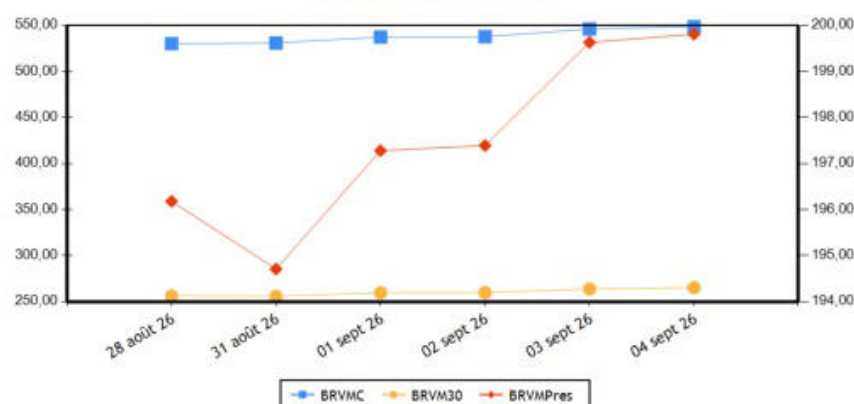
N° 167

BRVM COMPOSITE	548,60
Variation Jour	0,45 %
Variation annuelle	58,67 %

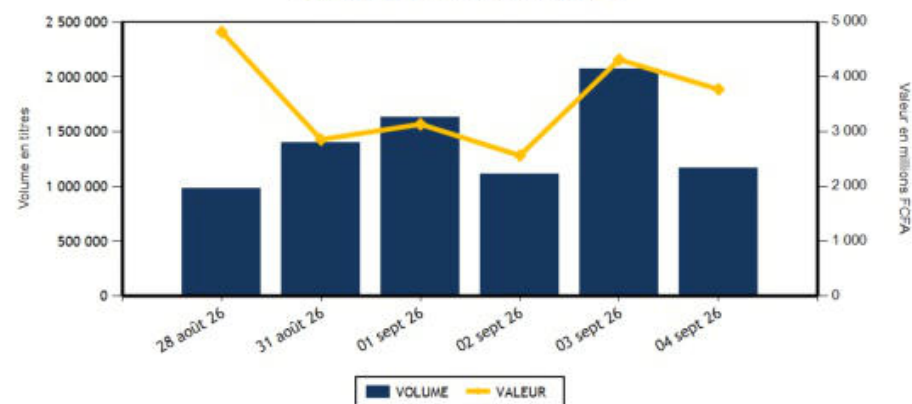
BRVM 30	265,30
Variation Jour	0,57 %
Variation annuelle	59,59 %

BRVM PRESTIGE	199,81
Variation Jour	0,09 %
Variation annuelle	38,52 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	21 154 750 023 272	0,45 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 084 599	-43,64 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	3 008 267 338	7,13 %
Nombre de titres transigés	47	0,00 %
Nombre de titres en hausse	17	-34,62 %
Nombre de titres en baisse	21	61,54 %
Nombre de titres inchangés	9	12,50 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	12 761 108 929 820	-0,14 %
Volume échangé	80 287	-46,67 %
Valeur transigée (FCFA)	762 693 075	-49,34 %
Nombre de titres transigés	11	-8,33 %
Nombre de titres en hausse		-100,00 %
Nombre de titres en baisse	5	66,67 %
Nombre de titres inchangés	6	-14,29 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	8 385	7,50 %	154,09 %
EVIOSYS PACKAGING SIEM CI (SEMC)	1 580	5,33 %	125,71 %
SAFCA CI (SAFC)	6 070	4,66 %	83,66 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 335	4,22 %	38,96 %
AFRICA GLOBAL LOGISTICS CI (SDSC)	3 205	3,39 %	111,55 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	2 605	-3,16 %	96,60 %
ERIUM CI (Ex AIR LIQUIDE CI) (SIVC)	2 330	-2,92 %	47,47 %
PALM CI (PALC)	9 000	-2,17 %	11,11 %
SOLIBRA CI (SLBC)	37 250	-1,95 %	28,89 %
SAPH CI (SPHC)	10 015	-1,81 %	26,77 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	199,81	0,09 %	38,52 %	96 547	1 270 363 755	12,65
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	405,70	0,73 %	86,40 %	988 052	1 737 903 583	23,24

(**) PER moyen calculé sans la valeur UNILEVER CI

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (***)	47	220,81	0,49 %	65,85 %	1 084 599	3 008 267 338	18,24

(**) PER moyen calculé sans la valeur UNILEVER CI

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	138,93	0,40 %	46,40 %	14 850	343 351 475	13,62
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	216,03	-0,58 %	24,86 %	38 548	119 873 310	43,50
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	258,94	0,85 %	77,53 %	920 582	1 740 251 253	17,57
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (***)	9	288,99	-0,64 %	33,74 %	41 108	504 731 850	10,56
BRVM - INDUSTRIELS	6	239,94	1,86 %	81,32 %	44 936	123 632 140	140,01
BRVM - ENERGIE	4	176,10	0,40 %	58,78 %	15 272	77 213 600	19,97
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	285,32	0,00 %	169,42 %	9 303	99 213 710	26,65

(**) PER moyen calculé sans la valeur UNILEVER CI

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (***)	18,24
Taux de rendement moyen du marché	5,65
Taux de rentabilité moyen du marché	5,96
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	206
Volume moyen annuel par séance	1 903 242,00
Valeur moyenne annuelle par séance	2 802 805 290,89

(**) PER moyen calculé sans la valeur UNILEVER CI

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	50,43
Ratio moyen de satisfaction	16,85
Ratio moyen de tendance	33,41
Ratio moyen de couverture	299,34
Taux de rotation moyen du marché	0,10
Prime de risque du marché	-0,27
Nombre de SGI participantes	37

UEMOA

Les tensions mondiales sur l'énergie ravivent l'inflation

La troisième session du Comité de politique monétaire de la BCEAO au titre de l'année 2026 s'est ouverte ce mercredi 9 septembre à Dakar, sous la présidence du gouverneur de l'institution, Jean-Claude Kassi Brou. Dans son allocution d'ouverture, celui-ci a décrit un environnement mondial toujours marqué par des tensions inflationnistes, alimentées par les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la multiplication des crises.

Les économies de l'Union n'ont pas été épargnées par ces chocs extérieurs. Selon le gouverneur, la hausse des prix internationaux de l'énergie a notamment conduit sept des huit pays membres à relever les prix des carburants. Le taux d'inflation de l'UEMOA s'est établi à 0,4 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2026, contre 0,2 % au trimestre précédent, avant d'accélérer à 1,2 % en juillet puis à 1,7 % en août.

Cette progression s'explique principalement par le renchérissement des transports, du logement et de certains produits alimentaires, notamment la viande, le poisson et les légumes. Pour le reste de l'année 2026, cette dynamique haussière devrait se poursuivre, sous l'effet notamment des répercussions de la crise au



Moyen-Orient.

Sur le plan des finances publiques, les informations communiquées par les États membres font ressortir un déficit budgétaire global de 3,4 % du PIB au premier semestre 2026, contre 3,2 % un an plus tôt. La prévision de déficit pour l'ensemble de l'année a par ailleurs été révisée à la hausse par rapport aux estimations établies en juin. Cette évolution s'explique notamment par les mesures prises par les gouvernements pour atténuer,

auprès des populations, les conséquences socio-économiques de la crise au Moyen-Orient.

Le gouverneur de la BCEAO a toutefois souligné que la situation extérieure de l'Union était demeurée stable au deuxième trimestre 2026. Sur l'ensemble de l'année, le profil des comptes extérieurs devrait néanmoins refléter une évolution moins favorable des termes de l'échange, consécutive aux tensions géopolitiques.

Sur le marché moné-

taire, les conditions se sont globalement assouplies au deuxième trimestre, à la faveur d'une liquidité bancaire confortable et de la réduction de 25 points de base des taux directeurs de la BCEAO. Dans le même temps, le financement de l'économie a poursuivi son amélioration : les crédits accordés au secteur privé ont progressé de 6,6 % à fin juin 2026, après une hausse de 6 % à fin mars.

Au cours de cette session, le Comité de poli-

tique monétaire doit examiner le rapport sur la politique monétaire dans l'UEMOA. Élaboré par les services de la Banque centrale, ce document analyse les évolutions récentes de l'environnement international et régional ainsi que les perspectives économiques à court terme. Il évalue également les principaux risques et formule, sur cette base, des propositions de mesures de politique monétaire.

Keziah K.

SIREXE 2026

2A Consulting confie à Moon Drive la conciergerie officielle du salon

À l'approche de la 2e édition du Salon international des ressources extractives et de l'énergie (SIREXE), prévue du 18 au 22 novembre au Parc des Expositions d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, l'organisation entend soigner un aspect souvent relégué au second plan des grands rendez-vous économiques : l'expérience vécue par les participants.

C'est dans ce cadre que Moon Drive, structure spécialisée dans le tourisme d'affaires et l'hospitalité, a été retenue par 2A Consulting, agence organisatrice du salon, pour assurer la conciergerie officielle de l'événement.

Le dispositif couvrira 7 maillons du parcours participant, de

l'arrivée aux expériences touristiques, en passant par l'hébergement, les transferts, la mobilité, l'assistance, les relations avec les invités et les réservations. Une hotline bilingue français-anglais ainsi que des points d'assistance doivent compléter cette

Suite à la page 7



Commerce mondial

Les services pèsent 27% des exportations, mais les pays pauvres décrochent du numérique

Le commerce mondial change de nature. Les services, longtemps considérés comme un complément aux échanges de biens, en constituent désormais l'un des principaux moteurs. Leur part dans les exportations mondiales est passée de 23% en 2015 à 27% en 2025, tandis que leur poids dans les consommations intermédiaires atteignait déjà 71% en 2022, selon le nouveau "Point sur le commerce mondial", publié ce 4 septembre par la CNUCED. Mais cette transformation profite très inégalement aux économies.

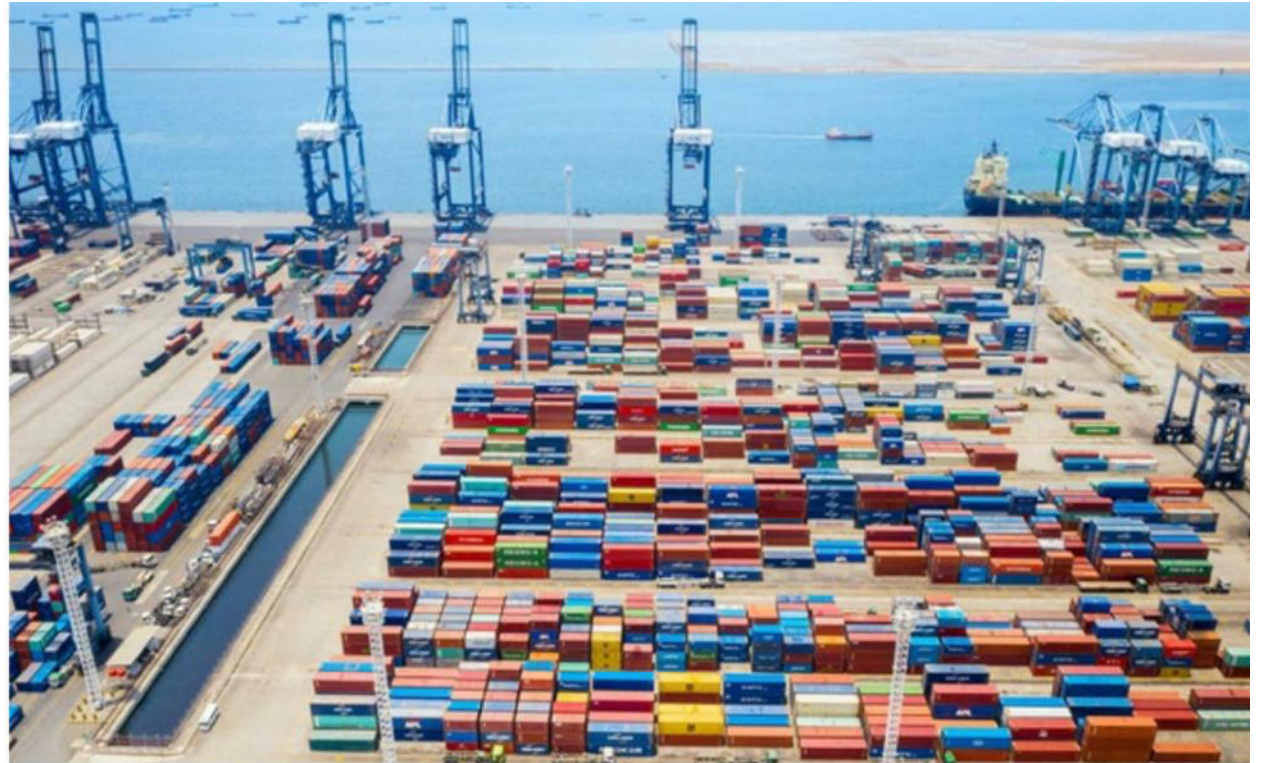
La fracture est particulièrement visible dans les services susceptibles d'être fournis à distance par voie numérique. Ces activités, qui englobent notamment les services financiers, informatiques, de télécommunications, de conseil ou encore d'ingénierie, ont progressé de 7,1% par an en moyenne au cours de la dernière décennie et représentent désormais 56% des exportations mondiales de services. Les pays les moins avancés restent pourtant largement en retrait ; leurs exportations de services n'ayant augmenté que de 3% par an sur la période et leur part dans les exportations mondiales de services est

Un décrochage numérique qui s'accroît

L'écart apparaît encore plus nettement dans la structure des exportations. Les services numériquement livrables représentent environ 61% des exportations de services des économies développées, contre seulement 16 % dans les pays les moins avancés. Ces derniers restent davantage dépendants des services traditionnels, notamment le transport et le tourisme, alors que les économies les plus avancées se positionnent sur des activités à plus forte valeur ajoutée et davantage fondées sur la connaissance.

Cette situation ne relève pas seulement d'un retard technologique. La connectivité demeure coûteuse et insuffisante, les systèmes de paiement transfrontaliers restent fragmentés et les déficits de compétences numériques limitent l'accès des entreprises aux marchés internationaux. À cela s'ajoutent des cadres réglementaires encore peu adaptés à l'économie numérique.

L'intelligence artificielle pourrait même accentuer cette divergence. Son déploiement exige des infrastructures informatiques puissantes, des données, des capitaux et une main d'œuvre hau-



un nombre limité d'économies. Si elle promet des gains de productivité et une baisse des coûts, elle risque aussi d'automatiser certaines tâches peu qualifiées qui constituaient précisément une porte d'entrée pour les pays en développement dans les chaînes mondiales de services.

Le nouveau défi de la politique commerciale

À cette fracture productive s'ajoute une fragmentation des règles. Le cadre commercial multilatéral, largement conçu avant l'avènement de l'économie numérique, peine à suivre

ligne. L'échec de la 14e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, en mars 2026, à prolonger le moratoire sur les droits de douane appliqués aux transmissions électroniques matérialise ces difficultés.

Dans le même temps, les accords régionaux et bilatéraux se multiplient. Sur les 487 accords commerciaux préférentiels signés entre 2000 et 2025, 55% comportent désormais des dispositions relatives au commerce électronique ou au commerce numérique. Cette multiplication des règles peut toutefois accroître la complexité pour les petites et

mies disposant de capacités institutionnelles limitées.

Pour les pays en développement, l'enjeu dépasse donc la seule construction d'infrastructures numériques. La CNUCED préconise simultanément de renforcer la production de données sur le commerce des services, d'améliorer la connectivité et les paiements numériques, de développer les compétences et de permettre une participation plus effective aux négociations qui façonnent les règles du commerce numérique. Sans ces leviers, l'essor des services risque moins de réduire les écarts de développement que de les déplacer

SIREXE 2026

2A Consulting confie à Moon Drive la conciergerie officielle du salon

Suite de la page 6

organisation.

De la logistique à l'expérience

Moon Drive veut ainsi faire de la conciergerie une véritable infrastructure de service autour du salon. L'entreprise prévoit notamment des solutions d'hébergement auprès d'hôtels partenaires, des capacités en zone aéroportuaire, des véhicules dédiés et une coordination des déplacements des délégations et entreprises.

"Faire de la conciergerie

un véritable prolongement de l'expérience SIREXE", telle est l'ambition affichée par Maïmouna Coulibaly, directrice générale de Moon Drive. L'objectif est aussi de convertir le temps disponible hors des sessions professionnelles en opportunité de découverte d'Abidjan et de la Côte d'Ivoire.

Cette approche traduit une évolution du tourisme d'affaires : l'accueil ne se limite plus à assurer les transferts et les réservations,

mais devient un élément de l'attractivité globale d'une destination. Des expériences diurnes et nocturnes, autour de la gastronomie, de la culture, du patrimoine ou encore de la nature, seront ainsi proposées aux délégations, dirigeants et invités.

Un dispositif calibré pour un rendez-vous international

Le changement d'échelle du SIREXE justifie cette organisation. La première édition, tenue en

2024, avait réuni plus de 2 200 participants professionnels, 350 exposants, plus de 50 000 visiteurs, 150 médias et 22 délégations ministérielles. Pour 2026, les organisateurs annoncent la participation de 30 pays, avec le Botswana comme pays à l'honneur.

Dans ce contexte, Moon Drive veut imposer une logique de prise en charge de bout en bout. "Une demande n'est pas considérée comme traitée parce qu'elle a été simplement transférée", souligne le dossier de presse,

qui met l'accent sur la traçabilité des demandes, le suivi et la gestion des incidents.

Pour Moon Drive, ce partenariat constitue également un test grandeur nature de son positionnement sur le tourisme d'affaires. L'entreprise ivoirienne, fondée en 2018, ambitionne de faire de ce modèle de conciergerie événementielle un prolongement durable des grands rendez-vous professionnels accueillis à Abidjan.

McCANN

*Prix de vente détaillé conseillé • Pratiquez une activité physique régulière. Format disponible 30 cl

IMPERIAL TONIC

Nouveau
Tonic

350*
FCFA

BOUTEILLE

30 CL



BB LOMÉ S.A

L'instant Impérial

